



ARRÊTÉ PORTANT CONSTITUTION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

Le Président du Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine ;

Vu le Code général de la fonction publique, et notamment ses articles L272-1, L272-2 ;

Vu le décret n° 2016-1858 du 23 décembre 2016 modifié relatif aux commissions consultatives paritaires et aux conseils de discipline de recours des agents contractuels de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n°2021-1624 du 10 décembre 2021 modifiant certaines dispositions relatives aux commissions consultatives paritaires de la fonction publique territoriale ;

Vu les résultats des élections professionnelles qui se sont déroulées le 8 décembre 2022 ;

Vu l'arrêté du Président du 19 décembre 2022 fixant la composition de la commission consultative paritaire des services du Département d'Ille-et-Vilaine ;

Considérant la démission de son mandat de Madame Élodie PETTON, élue à la commission consultative paritaire en tant que membre suppléante représentante du personnel ;

Considérant l'attribution du siège de représentante suppléante à Madame Laurence MERAULT, candidate de la même liste ;

SUR PROPOSITION du directeur général des services départementaux d'Ille-et-Vilaine

ARRÊTE

Article 1 : La composition de la commission consultative paritaire du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine s'établit comme suit :

Représentants de la collectivité :

Titulaires :

Mme Laurence ROUX (Présidente)
Mme Anne-Françoise COURTEILLE
Mme Armelle BILLARD
M. Benoît SOHIER
Mme Sylvie QUILAN
M. Denez MARCHAND
M. Frédéric MARTIN
Mme Cécile BOUTON

Représentants du personnel :

Titulaires :

Mme Anita CHAPIN (CFDT)
Mme Isabelle LECLAIR (CGT)
Mme Sophie AUBRY (SUD)
Mme Mélanie MARIE (SUD)
Mme Agathe JAMIER (SUD)
Mme Florence VANCASSEL (SUD)
M. Samuel SALMON (SUD)
Mme Myriam ALINE-MONNIER (SUD)

Suppléant.e.s :

Mme Emmanuelle ROUSSET
M. Christophe MARTINS
M. Jean-Michel LE GUENNEC
Mme Isabelle COURTIGNÉ
M. Olwen DENES
Mme Marion LE FRENE
M. Stéphane LENFANT
M. Jean-Paul GUIDONI

Suppléant.e.s

M. Emmanuel PAUL (CFDT)
M. FRANCK BISSON (CGT)
Mme Béatrice BURESI (SUD)
Mme Laurence MERAULT (SUD)
Mme Sandrine OGER (SUD)
Mme Virginie LE ROUX (SUD)
Mme Floriane TERAN (SUD)
Mme Myriam HERVÉ (SUD)

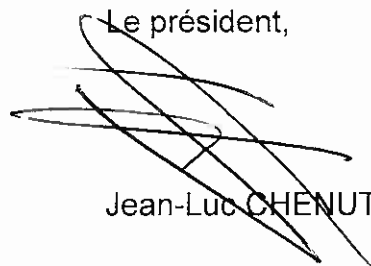
ARTICLE 2 : Le présent arrêté abroge l'arrêté en date du 19 décembre 2022 fixant la composition de la commission consultative paritaire des services du Département.

ARTICLE 3 : Monsieur le Directeur général des services du Département d'Ille-et-Vilaine est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Transmis à Monsieur le Préfet d'Ille-et-Vilaine,
- Notifié à chaque membre titulaire et suppléant de la commission consultative paritaire.

Fait à Rennes, le 18 OCT. 2024

Le président,



Jean-Luc CHENUT